



CHALLENGE
ACADOMIA
ÉCOLES DE GOLF



ffgolf®

CHALLENGE ACADOMIA DES ÉCOLES DE GOLF

Du Comité Départemental de Golf de Seine et Marne

Samedi 4 avril 2026

Golf de la Forteresse

Épreuve organisée par la Ligue de Golf Paris Île-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Le **Challenge des Écoles de Golf** est une épreuve créée par la Fédération en 2021 avec pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique.
En cette année 2026, il n'y aura plus de qualifications départementales. Une seule épreuve de Ligue aura lieu, aux conditions définies ci-dessous.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux Associations sportives des clubs du Comité Départemental de golf de Seine et Marne. Ils pourront présenter une équipe.

- L'équipe sera constituée de **3 ou 4 coéquipiers (3 minimum)** et devra être mixte (minimum 1 fille et 1 garçon), licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent.
- Les équipiers doivent :
- Être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf .
 - Être âgés de moins de 17 ans au 1^{er} Septembre 2025.
 - Avoir un **index supérieur ou égal à 20.0** à la date du **18 Mai 2026**.

3. ENGAGEMENTS

L'engagement du club sera confirmé dès réception de la fiche d'inscription par courriel (contact@cdgolf77.fr).

Si une équipe qualifiée ne pouvait participer à la finale, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de qualifier une autre équipe.



4. FORMES DE JEU

4.1. FORMULE :

- Individuel score maximum (**9 coups par trou**) / 9 trous / Classement brut
- Les 3 meilleurs scores en brut (sur les 4) seront additionnés pour faire le résultat de l'équipe. Si une équipe ne présente que 3 joueurs, les scores des 3 joueurs seront pris en compte.

En cas d'absence d'un joueur au départ, ce dernier se verra attribuer le score de 81 (9 coups par trou).

En cas d'égalité pour la 1^{re} place, le départage se fera sur la 4^{ème} carte, celle non prise en compte, puis sur la moins bonne, puis sur la meilleure. Si selon ce départage, il y a toujours égalité, un joueur par club partira en play-off au trou par trou.

Les éventuelles autres égalités dans le classement final seront également départagées sur la carte non retenue.

Si deux équipes sont à égalité avec seulement 3 cartes chacune, le départage sera fait sur la moins bonne carte, puis la meilleure.

4.2. DÉPARTS :

En shot-gun à **10 h 30**

5. REPÈRES DE DÉPARTS

- **Garçons :** Repères Jaunes / U12G : Repères gris
- **Filles :** Repères Rouges / U12F : Repères violets

6. INFORMATIONS

6.1. CADETS :

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être **autonomes**.

6.2. ACCOMPAGNEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code de comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

6.3. SUIVEURS DE PARTIES :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité.

6.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.



6.5. DROIT À L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou aux Comités, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 arbitre
- 1 représentant du Comité Départemental de Golf de Seine et Marne

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

8. PRIX

La Ligue Paris Île-de-France récompensera l'école de golf vainqueur du Challenge des écoles de golf ACADOMIA de la Ligue PIDF 2026.

Le Comité Départemental récompensera les trois premières écoles de golf vainqueur lors de la compétition au Golf de la Forteresse

COMITE DEPARTEMENTAL DE
GOLF DE SEINE & MARNE



**CHALLENGE
ACADOMIA**
ÉCOLES DE GOLF



ffgolf[®]

À FAIRE PARVENIR PAR COURRIEL AU COMITE DEPARTEMENTAL AVANT LE 14 MARS 2026 :

CHALLENGE ACADOMIA DES ÉCOLES DE GOLF 2026
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

contact@cdgolf77.fr

CLUB DE :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet).

	Nom	Prénom	Index au 18/05/26
N° 1			<input type="text"/>
			<input type="text"/>
			<input type="text"/>
			<input type="text"/>
			<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

